

Commune de SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
PLAN LOCAL D'URBANISME

5b-4 - REGLEMENT :
PIECES GRAPHIQUES

Bourg

REVISION PRECISEE	PROJET DE PLUMETRE	PLU APPROUVE
23 Mars 2004	29 Juin 2010	

Echelle 1/2500



Légende

- ZONES URBAINES**
- U Zones urbaines différenciées en sous-secteurs selon la densité, le type et/ou l'organisation de l'habitat et de la vocation de la zone (habitat, loisirs, activité...)
 - UB Zone dense à vocation d'habitat, de services et de commerces, correspondant au bourg et hameaux originels implantés à l'écartement.
 - UBc Zone dense correspondant à l'extension du village, et à vocation d'habitat, de services et de commerces.
 - UBc1 Secteur correspondant aux cités, caractérisées par une implantation bâtie spécifique.
 - ULC Zone à vocation résidentielle correspondant aux écarts.
 - UL Zone à vocation d'activités sportives, de loisirs et d'équipements publics.
 - UY Zone à vocation d'activités commerciales, artisanales et de services.
- ZAU Zones à urbaniser différenciées en sous-secteurs selon la présence ou non des réseaux au droit de la zone, et de la vocation de la zone (habitat, loisirs, activité).**
- 1AU Zone peu ou pas équipée, à vocation d'habitat, urbanisable après modification du P.L.U.
 - 2AU Zone peu ou pas équipée, à vocation d'habitat, urbanisable pendant la durée du P.L.U. sous forme d'opérations d'ensemble et selon des modalités de déblocage.
- ZONES AGRICOLES**
- A Zone réservée à la pratique de l'agriculture où seules sont autorisées les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole et aux services publics ou d'intérêt collectif.
- ZONES NATURELLES**
- N Zone protégée où seul est autorisé l'aménagement des bâtiments existants avec ou sans changement de destination.
 - NL Secteur naturel à vocation d'équipements sportifs et de loisirs.

- Liste des Eléments de Paysage**
- 1 Fontaine couverte
 - 2 Lavoir des Marignauds
 - 3 Puits Michenauds
 - 4 Lavoir communal Ferris
 - 5 Lavoir aux Renauds
 - 6 Puits Les Babins

Liste des Emplacements Réservés

1	704 m ² env.	Commune	Création d'un accès à la zone ZAU de "La Cassini" depuis l'avenue Charles de Gaulle
2	474 m ² env.	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
3	283 m ² env.	Commune	Aménagement du carrefour entre la VC n°128 et la RD n°18 aux "Drouillards"
4	4 430 m ² env.	Commune	Accès à la zone ZAU de "La Cassini" et création d'une place
5	897 m ² env.	Commune	Elargissement de la voie communale n°37 du Petit-Village
6	267 m ² env.	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
7	495 m ² env.	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
8	411 m ² env.	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
9	494 m ² env.	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
10	427 m ² env.	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
11	677 m ² env.	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
12	307 m ² env.	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
13	807 m ² env.	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
14	311 m ² env.	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
15	1 000 m ² env.	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
16	728 m ² env.	Commune	Création d'un cheminement doux (piétons / cycles)
17	1587 m ² env.	Commune	Création d'un accès permettant le bon entretien de l'apui de protection du Port des Calonges
18	20 683 m ² env.	Commune	Liaison piétonne en bordure d'estuaire reliant le port des Calonges au port de Vitrezy

- Éléments de paysage à préserver
- Espaces boisés classés
- Emplacements réservés
- PRR approuvé le 17/12/2001
- Zone bleue
- Zone rouge
- Bât mis à jour par l'agence URBAM en 2009

0 250m